



# Révision des prix du carburant au Togo : quels enjeux pour la cohésion sociale ?

● ● ●  
QUICK UPDATE

☎ 00228 22 25 27 84 / 93 61 21 21

✉ [newsmanager-togo@wanep.org](mailto:newsmanager-togo@wanep.org) / [wanep-togo@wanep.org](mailto:wanep-togo@wanep.org)

🌐 [www.wanep.org/news](http://www.wanep.org/news) ; [www.waneptogo.org](http://www.waneptogo.org) ; [www.wanep.org](http://www.wanep.org)

## I. CONTEXTE

Dans un contexte international marqué par une forte hausse des coûts du pétrole depuis le 28 février 2026, consécutive aux frappes américano-israéliennes contre l'Iran et aux perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, le Gouvernement togolais avait jusqu'alors maintenu inchangés les prix des produits pétroliers. Le Togo figurait ainsi parmi les derniers pays de la sous-région à ne pas avoir répercuté sur les consommateurs les effets de cette hausse, alors que la plupart des États voisins avaient déjà procédé à des ajustements tarifaires.<sup>1</sup>

Cette situation intervient également dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes. La loi de finances 2026<sup>2</sup> avait réduit de près de 40 % l'enveloppe consacrée aux subventions pétrolières, passée de 25 milliards à 14,2 milliards de FCFA. Par ailleurs, dans le cadre du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI), le Togo s'était engagé à ramener son déficit budgétaire à 3 % du PIB en 2026,<sup>3</sup> conformément aux critères de convergence de l'UEMOA<sup>4</sup>. Malgré la réduction du déficit public de 6,4 % du PIB en 2024 à 3,2 % en 2025, les marges de manœuvre de l'État demeuraient limitées pour continuer à absorber l'écart entre les prix internationaux et les prix administrés à la pompe.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a annoncé, par arrêté interministériel rendu public le 26 mai 2026, une augmentation des prix de vente au détail des produits pétroliers sur l'ensemble du territoire national.

Toutefois, cette décision intervient dans un climat sociopolitique déjà marqué par des tensions liées à la cherté de la vie et aux difficultés persistantes d'approvisionnement en électricité. Dans ce contexte, cette nouvelle hausse des prix pourrait accentuer les frustrations sociales et raviver des dynamiques de contestation, d'autant que les précédentes augmentations des produits pétroliers ont souvent suscité d'importantes réactions sociales et politiques.



## II. PROFIL DE L'INCIDENT

Un des incidents à risque moyen enregistré au cours de ce mois de mai 2026 concerne la hausse des prix des produits pétroliers au Togo. En effet, par l'arrêté interministériel n°017/MEVS/MDCCQ/MFB/MDERM,<sup>5</sup> pris et rendu public le 26 mai 2026, le Gouvernement togolais, à travers les ministères chargés de l'économie et de la veille stratégique, du commerce, des finances et du budget, ainsi que de l'énergie, a annoncé une révision des prix de vente au détail des produits pétroliers sur l'ensemble du territoire national. Cette mesure est entrée en vigueur le 27 mai 2026. Selon les nouveaux tarifs fixés, le prix du litre d'essence super sans plomb est passé de 680 à 725 FCFA (+6,62 %), celui du gasoil de 695 à 750 FCFA (+7,91 %), celui du mélange deux temps de 769 à 811 FCFA (+5,46 %), tandis que le pétrole lampant a connu la hausse la plus importante, passant de 650 à 1 040 FCFA le litre (+60 %).

L'arrêté prévoit également une majoration maximale de 20 FCFA par litre dans les localités éloignées des stations-service, sur décision des directions régionales du commerce et du contrôle de qualité. Quant à la marge bénéficiaire des détaillants, elle a été maintenue à 20 FCFA par litre pour l'essence, le gasoil et le pétrole lampant.<sup>6</sup>

Rappelons qu'aucune justification détaillée n'a été officiellement fournie dans l'arrêté par rapport à cette augmentation. De même, aucune communication gouvernementale spécifique n'a précédé l'annonce de cette mesure. Plusieurs semaines avant la prise de cette décision, des observateurs économiques

avaient évoqué la possibilité d'un ajustement tarifaire au regard de l'évolution du contexte énergétique international.<sup>7</sup> Cette absence de communication préalable s'avère particulièrement notable. En effet, la dernière prise de position officielle du Gouvernement sur la question énergétique datait du 2 avril 2026, soit un peu moins de deux mois avant l'annonce de l'augmentation des prix pétroliers.<sup>8</sup> Dans un article<sup>9</sup> publié sur le site du ministère des Finances et du Budget à la suite d'une communication présentée en Conseil des ministres, les autorités reconnaissaient les risques économiques liés au conflit au Moyen-Orient. D'une manière générale, ce conflit affecte le commerce international et contribue également à la flambée des coûts du transport maritime du pétrole, du gaz naturel et des engrais. Le Gouvernement y indiquait privilégier une approche prudente et responsable visant à préserver le pouvoir d'achat des populations tout en maintenant l'équilibre des finances publiques. Il soulignait également que l'évolution de la situation internationale demeurerait incertaine et que des réflexions étaient en cours afin d'identifier les mesures les plus adaptées pour faire face aux éventuelles répercussions économiques de la crise.

1 <https://www.agenceecofin.com/actualites/0405-138093-essence-les-prix-a-la-pompe-dans-luemoa-depuis-le-debut-de-la-guerre-en-iran>  
2 <https://finances.gouv.tg/wp-content/uploads/2026/01/Loi-de-finances-de-lannee-exercice-2026.pdf>  
3 <https://finances.gouv.tg/wp-content/uploads/2025/10/Rapport-de-la-deuxieme-revue-du-Fonds-Monetaire-International-FMI-au-titre-de-la-Facilite-Elargie-de-Credit-FEC.pdf>  
4 Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

5 [https://ahouevinfo.tg/wp-content/uploads/2026/05/ARRETE-INTERMINISTERIEL\\_-FIXATION-DES-PRIX-A-LA-POMPE-DES-PRODUITS-PETROLIERS.pdf](https://ahouevinfo.tg/wp-content/uploads/2026/05/ARRETE-INTERMINISTERIEL_-FIXATION-DES-PRIX-A-LA-POMPE-DES-PRODUITS-PETROLIERS.pdf)  
6 <https://www.togofirst.com/fr/hydrocarbures/2605-19074-carburant-le-togo-ajuste-ses-prix-a-la-pompe-l-essence-monte-a-725-fcfa-le-litre>  
7 <https://www.togofirst.com/fr/gouvernance-economique/2605-19064-edito-face-a-la-flambée-du-brut-le-togo-resiste-encore-a-la-hausse-du-carburant-mais-pour-combien-de-temps>  
8 <https://finances.gouv.tg/crise-au-moyen-orient-le-togo-se-prepare-aux-impacts-economiques/>  
9 <https://finances.gouv.tg/crise-au-moyen-orient-le-togo-se-prepare-aux-impacts-economiques/>

Quelques semaines plus tard, le 21 mai 2026, soit cinq (5) jours avant l'annonce officielle de la hausse des prix, l'Union des Syndicats des Conducteurs Routiers du Togo (USYCORT) organisait à Lomé une séance de sensibilisation au cours de laquelle ses responsables ont évoqué la forte probabilité d'une augmentation prochaine des prix des carburants.<sup>10</sup> Selon l'USYCORT, la dépendance du Togo aux importations de produits pétroliers et les tensions persistantes sur les marchés internationaux rendaient difficile le maintien des prix en vigueur. Les responsables syndicaux ont ainsi appelé les conducteurs routiers à anticiper les conséquences économiques d'une telle mesure et à s'adapter à un environnement devenu plus contraignant. Ils ont également salué l'existence d'échanges avec les autorités publiques sur cette question, soulignant une dynamique de concertation jugée positive pour le secteur.

Pris ensemble, ces différents éléments montrent que l'éventualité d'une hausse des prix des produits pétroliers était identifiée depuis plusieurs semaines tant par les autorités que par certains acteurs socio-économiques. Toutefois, les informations disponibles sont principalement restées circonscrites à des communications institutionnelles générales ou à des échanges sectoriels ciblés. L'absence d'une communication publique plus large, accompagnée d'explications détaillées sur les arbitrages retenus ainsi que de mesures d'atténuations clairement annoncées, a contribué à alimenter les interrogations et les critiques formulées à la suite de l'entrée en vigueur de la mesure.

Cette décision s'inscrit par ailleurs dans un contexte international marqué par de fortes tensions sur les marchés énergétiques. La Banque mondiale avait déjà alerté, dans un communiqué publié le 28 avril 2026, sur une augmentation attendue de 24 % des prix de l'énergie et de 16 % des prix des produits de base au cours de l'année, sous l'effet de la flambée des coûts de l'énergie, des engrais et de plusieurs matières premières stratégiques.<sup>11</sup>

### III. ANALYSE DES RISQUES

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC)<sup>12</sup> et l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC)<sup>13</sup> se sont exprimées au sujet de cette hausse des prix et ont déploré le fait que celle-ci pourrait entraîner une augmentation des coûts de déplacement et, par ricochet, un renchérissement progressif des denrées alimentaires et d'autres produits de première nécessité<sup>13</sup> et de consommation courante. Les ménages les plus précaires seraient probablement les plus exposés du fait notamment que les autorités n'ont mis en place aucun mécanisme de soutien à leur égard. En alourdissant les charges de transport et de distribution, cette hausse risque ainsi d'accentuer la pression sur le pouvoir d'achat des foyers les plus vulnérables.<sup>14</sup>

Les syndicats de transporteurs et certains opérateurs économiques craignent notamment une hausse des coûts logistiques qui pourrait se répercuter sur les tarifs des transports urbains et interurbains. À Lomé comme dans les autres villes du pays, les consommateurs s'attendent à des impacts sur le panier de la ménagère dans les prochaines semaines. Cette nouvelle hausse relance également le débat sur le pouvoir d'achat des populations dans un contexte où le coût de la vie reste une préoccupation majeure pour de nombreux ménages togolais.

#### 3.2. Risques de perturbations économiques et professionnelles

La hausse des prix du carburant pourrait affecter de manière particulière le secteur agricole, en renchérissant les intrants, notamment les engrais, ainsi que le carburant nécessaire au fonctionnement des équipements agricoles. En plus, les petites et moyennes entreprises pourraient également voir leurs marges bénéficiaires se réduire et leur compétitivité s'en trouver affaiblie.

Selon l'ATC, certaines catégories professionnelles, notamment les transporteurs routiers, les conducteurs de taxis et les exploitants de bus et de minibus, figurent parmi les plus exposées aux effets de cette mesure. Les effets de cette décision se ressentent déjà dans le secteur des transports où l'actuel prix du carburant à la pompe continue de provoquer des tensions. Malgré les appels des autorités nationales au maintien des tarifs des transports urbains et interurbains au Togo, la société Solim Transport a procédé à une augmentation généralisée de ses prix.<sup>15</sup> Parmi la nouvelle grille tarifaire affichée par cette société, le trajet Lomé-Kara passe de 7 000 à 7 500 francs CFA.

Mais d'autres lignes sont également concernées comme : Lomé-Dapaong-Lomé, désormais fixé à 10 500 francs CFA, tout comme Lomé-Cinkassé-Lomé. Le trajet Lomé-Bafilo-Lomé passe à 7 500 francs CFA, tandis que Sokodé-Lomé-Sokodé est désormais à 6 000 francs CFA. Enfin, Bafilo-Lomé-Bafilo suit la même tendance avec un tarif également fixé à 7 500 francs CFA. Cette situation risque de se généraliser au niveau des autres compagnies de transports dans le pays.

#### 3.3. Risques de contestations et de mobilisations

Dans un contexte marqué par des frustrations liées au coût de la vie, cette hausse pourrait servir de catalyseur à des mouvements de contestation. Les appels à la mobilisation pourraient être amplifiés par les réseaux sociaux et certains acteurs politiques. L'absence de mesures compensatoires des autorités gouvernementales pour accompagner les ménages et les secteurs économiques les plus exposés, a rapidement suscité des préoccupations au sein de l'opinion publique et de plusieurs organisations de défense des consommateurs. Les risques de contestations sont d'autant plus élevés que lors des précédentes augmentations des prix des carburants intervenues entre 2021 et 2022, où de vives contestations sociales avaient été observées, alors

<sup>10</sup><https://gapola.tg/togo-les-chauffeurs-informes-dune-probable-augmentation-des-prix-de-carburants/>

<sup>11</sup><https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2026/04/28/commodity-markets-outlook-april-2026-press-release>

<sup>12</sup><https://finances.gouv.tg/wp-content/uploads/2025/10/Rapport-de-la-deuxieme-revue-du-Fonds-Monetaire-International-FMI-au-titre-de-la-Facilite-Elargie-de-Credit-FEC.pdf>

<sup>13</sup><https://icilome.com/2022/03/togo-latc-fait-des-propositions-pour-attenuer-limpact-de-la-hausse-des-prix-des-produits-petroliers/>

<sup>14</sup><https://togo-today.com/lassociation-togolaise-des-consommateurs-reagit-a-la-hausse-des-prix-des-carburants/>

<sup>15</sup><https://gapola.tg/chez-solim-transport-les-tarifs-flambent-malgre-les-consignes-du-gouvernement/>

même que les autorités avaient annoncé des mesures d'atténuation pour soulager les populations.

Cette décision gouvernementale a par ailleurs suscité des réactions critiques de la part de plusieurs acteurs politiques. C'est ainsi que l'ANC a demandé le retrait de la mesure, l'ouverture d'un dialogue social sur la question du coût de la vie. Le parti a également invité les travailleurs, commerçants, transporteurs, jeunes et femmes à exprimer pacifiquement leur désaccord face à cette décision.

L'adoption de cette mesure est également intervenue dans un contexte sociopolitique marqué par des tensions et des initiatives de mobilisation citoyenne.

Depuis le mois de mai 2026, plusieurs organisations et acteurs de la société civile ont relayé l'appel du Mouvement du 6 Juin (M66) à observer, le 6 juin 2026, une journée d'action citoyenne dénommée « Togo en pause »<sup>16</sup>.

Présentée comme une mobilisation pacifique et non violente, cette initiative a invité les citoyens à suspendre volontairement leurs activités professionnelles, commerciales et de transport afin d'exprimer leur mécontentement face à la situation sociopolitique et aux difficultés socioéconomiques croissantes dans le pays. Bien que cet appel lancé en amont de l'officialisation de la hausse des prix du carburant, ait suscité une adhésion timide, cette nouvelle augmentation risque d'exacerber la détresse et le ressentiment des populations, déjà éprouvées par la cherté de la vie.

### 3.4. Risques d'instrumentalisation politique

La question de la vie chère pourrait être exploitée par différents acteurs politiques, contribuant à renforcer la polarisation sociale et politique. Une telle dynamique risquerait d'élargir le fossé entre les dirigeants et les populations et de transformer un mécontentement économique en une crise de confiance à l'égard des institutions. Dans un tel contexte, des manifestations populaires pourraient également survenir et donner lieu à des tensions supplémentaires.

## IV. MÉCANISMES DE RÉPONSE



À ce jour, aucune mesure gouvernementale spécifique d'accompagnement social n'a été officiellement annoncée pour atténuer les effets de la hausse des prix des produits pétroliers.



Toutefois, plusieurs acteurs, notamment des organisations de consommateurs et des acteurs politiques, ont appelé à la mise en place de mesures compensatoires, à l'ouverture d'un dialogue social et à un renforcement des mécanismes de protection sociale.

## V. RECOMMANDATIONS

- Aux acteurs du secteur du transport et des activités économiques



Éviter les augmentations excessives ou spéculatives des tarifs de transport et des prix des biens et services, afin de limiter les répercussions sur le pouvoir d'achat des populations.



Privilégier le dialogue avec les autorités publiques afin d'examiner les mécanismes d'accompagnement susceptibles d'atténuer les effets de la hausse des prix des produits pétroliers sur leurs activités.



Renforcer la concertation entre les organisations professionnelles, les opérateurs économiques et les pouvoirs publics pour identifier des solutions adaptées aux défis liés à l'augmentation des coûts d'exploitation.



Sensibiliser les acteurs du secteur à leur rôle dans la préservation de la cohésion sociale, en favorisant des approches responsables et solidaires face aux difficultés économiques.

- Aux compagnies de distribution des produits pétroliers et stations-service



Veiller à l'application stricte des prix officiellement fixés par les autorités compétentes afin d'éviter toute spéculation ou pratique abusive susceptible d'aggraver les difficultés des consommateurs.



Garantir un approvisionnement régulier des stations-service pour prévenir les ruptures de stock, les pénuries et les mouvements de panique.




Renforcer la transparence dans la communication avec les consommateurs concernant les variations des prix et les contraintes liées à l'approvisionnement.





Collaborer avec les autorités publiques, les organisations professionnelles et les associations de consommateurs afin d'identifier des dispositions permettant de limiter les répercussions socioéconomiques liées aux augmentations de prix.

<sup>16</sup><https://togoactualite.com/togo-a-lappel-du-m66-des-organisations-invitent-a-mettre-le-pays-en-pause-le-6-juin/>

- *Gouvernement*

 Mettre en place des mesures d'accompagnement comme l'allocation de subventions sur les denrées alimentaires de base et l'octroi de transferts monétaires aux populations les plus précaires, pour atténuer l'impact de la hausse.

 Assurer une communication officielle régulière et transparente expliquant les raisons économiques de la hausse des produits pétroliers.

 Initier un dialogue social inclusif avec les représentants des syndicats, des transporteurs, des associations de consommateurs, des petites et moyennes entreprises, ainsi que des acteurs de la société civile, afin d'identifier des solutions concrètes pour atténuer l'impact de la hausse.

- *Aux partis politiques et organisations citoyennes*


 Éliminer les discours haineux en privilégiant des messages non-violents.


 Opter pour des revendications et initiatives pacifiques.


- *Aux citoyens*

 Adopter une posture responsable et non-violente, en privilégiant le dialogue et la culture de paix dans les communautés.

- *À la société civile et au Patronat*

 Encourager et soutenir les efforts de médiation et de dialogue entre les acteurs clés en vue d'une résolution pacifique des tensions sociopolitiques et économiques qui peuvent découler des impacts liés à cette hausse du prix des produits pétroliers.

 Mettre en place un cadre de concertation multi-acteurs entre OSC et patronat (plateformes, coalitions, syndicats et acteurs économiques) pour proposer des solutions au gouvernement.

 Poursuivre le monitoring des droits socioéconomiques et la veille citoyenne pour un dispositif d'alerte précoce et de réponse rapide efficace.

- *Aux partis politiques et organisations citoyennes*

 Soutenir les initiatives de protection sociale et de dialogue.

 Accompagner les efforts de prévention des conflits liés aux tensions sociopolitiques et économiques dans le pays.

Fait à Lomé, le 08/06/2026  
Produit par WANEP-Togo

*Ce quick update est un aperçu sur l'évolution des conséquences de la hausse des prix des produits pétroliers à partir du 27 mai 2026. Il est élaboré sur la base des collectes d'informations fiables et vérifiables des moniteurs communautaires et à partir de sources ouvertes.*